

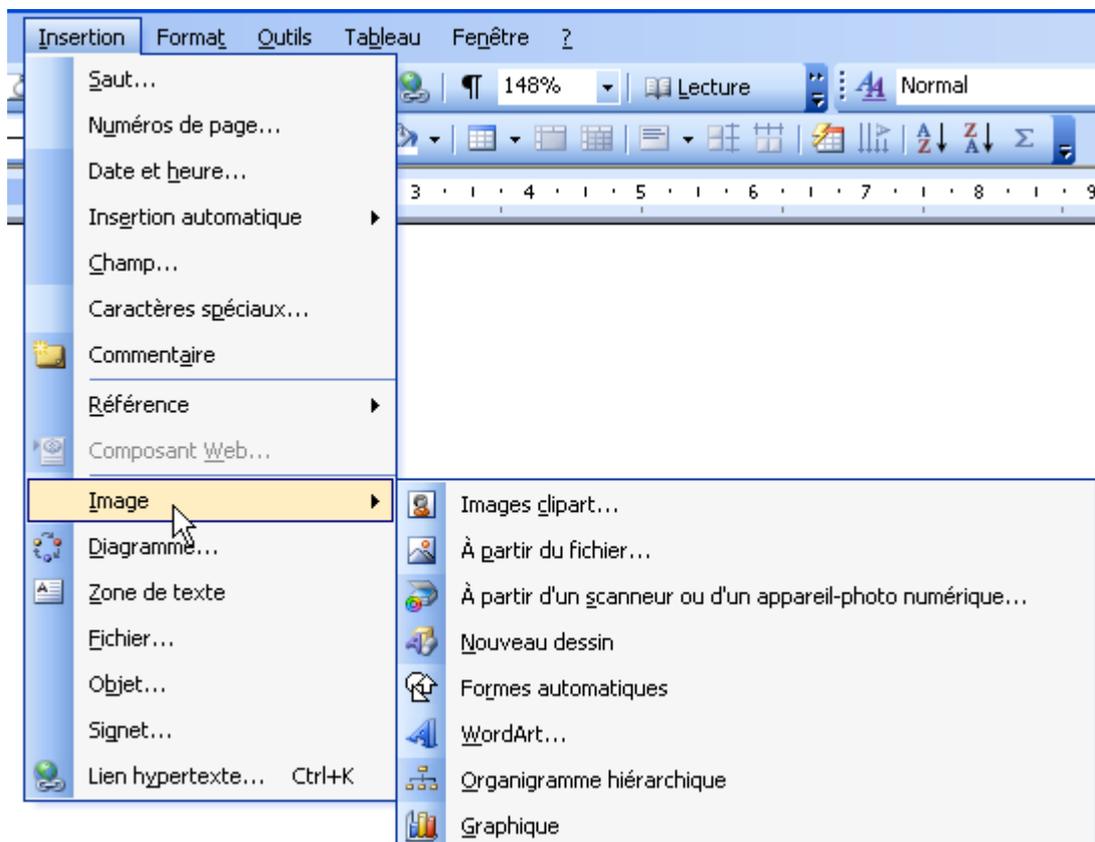
Cet item sous-entend l'usage d'un ou de plusieurs logiciels pour la production d'un document élaboré comprenant du texte, de l'image, des tableaux, du son, des graphiques, de la vidéo. Il n'est pas précisé que le document doit tout comporter, on peut donc imaginer qu'à partir du moment où le document en question comporte au moins deux éléments parmi ceux qui sont cités l'item peut être validé, au moins partiellement.

Le tableau est ambigu car dans l'esprit de beaucoup d'élèves, le tableau est systématiquement associé à l'utilisation du tableur. Il paraît important de leur montrer qu'il existe aussi une fonction insertion de tableau dans le traitement de texte, que ce type de tableau ne permet pas de faire des calculs mais que c'est un super outil pour faire des présentations soignées et complexes de documents.

De même, il semble intéressant de réfléchir sur ce que l'on entend par graphique dans la mesure où la présence d'un graphique dans un document édité peut être le résultat d'une insertion de l'image du graphique où l'insertion d'un graphique collé à partir du tableur-grapheur.

De même il ne sera probablement pas facile de se mettre d'accord sur des points particuliers dépendant de la procédure qui a conduit à élaborer le document. En effet l'image a pu être mise dans le document par simple "copier-coller" ou d'une manière plus professionnelle par insertion à partir d'une bibliothèque d'images.

Compte tenu des éléments énumérés, tout laisse à penser que l'essentiel attendu est bien dans la capacité de l'élève à insérer des éléments non textuels dans un texte.



J'ai développé un site Internet pour l'apprentissage de logiciels.  
Il peut être utilisé dans le cadre de l'apprentissage de cette item.

<http://lsenez.free.fr>